



On me réclame un paiement alors que j'ai la facture acquittée

Par **thomass60**, le **08/08/2013** à **08:56**

Bjr,

Alors voilà je rencontre un pb avec un fournisseur d'eau, ayant une construction neuve j'ai fait la dde de pose d'un compteur, je reçois le devis, puis un jour ce fournisseur m'appelle pour m'indiquer qu'ils ont reçu un virement de ma banque pour le paiement du devis qu'il faut que je renvoie le devis signé rapidement, la secrétaire me confirme qu'il ne peut s'agir que de mon règlement et pas celui d'une tierce personne. Comme demandé je retourne le devis, une semaine après les travaux sont exécutés et je reçois la facture avec l'indication paiement par virement, reste à payer 0.00€. Et aujourd'hui 7 mois après on me réclame cette somme en me disant que c'est suite à une erreur de leur part qu'il s'agit du paiement de la maison d'à côté. J'ai donc écrit au directeur d'agence avec les pièces en ma possession comme justificatif mais toujours pas de réponse. Effectivement le virement n'était pas le miens mais l'erreur vient de chez eux et aujourd'hui c'est 2000€ qu'on me réclame et ce n'était pas forcément prévu au budget... Ai-je un recours étant donné que j'ai une facture acquittée

Par **thomass60**, le **08/08/2013** à **08:57**

DD'avance merci pour vos réponses. J'ai oublié j'ai aussi reçu un rappel par lettre simple avec une majoration...